Cérémonie d'élévation au grade d'Officier de la Légion d'honneur de Robert Baconnier

Discours d'Alain Lambert, ancien ministre, conseiller auprès du président de la République

Sénat, salle René Coty, 10 juin 2004

C'est une grande joie pour moi de présider à cette cérémonie en l'honneur d'une personnalité dont les qualités personnelles sont telles qu'elle fait quasiment l'unanimité chez tous ceux qui la connaissent.

Robert Baconnier bénéficie, en effet, légitimement, de l'estime générale. Et c'est un honneur et un plaisir de pouvoir décrire les principaux traits de sa personnalité que j'ai la chance de connaître depuis de nombreuses années, alors que j'étais sénateur maire d'Alençon.

Votre simplicité, et vos convictions humanistes et chrétiennes m'ont d'emblée séduit. Attendu les matières que nous pratiquons l'un et l'autre, les occasions de nous revoir ensuite furent permanentes soit au Sénat soit à Bercy. Elles ont forgé entre nous des liens étroits.

J'espère ne pas vous gêner en disant que nous lient une vraie complicité et une vision commune du rôle de l'Etat. Bien que je n'appartienne plus au gouvernement, vous avez souhaité, et je vous en remercie vivement, que je préside cependant à cette cérémonie d'élévation dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Je saluerai les personnalités présentes, d'abord Bruno Durieux, ancien ministre.

Elles sont si nombreuses, que je suis menacé par l'erreur ou l'omission. Aussi distinguerai-je :

le cabinet du président du Sénat, Christian Poncelet, qui a bien voulu nous prêter cette salle prestigieuse du Sénat,

le député, Philippe Auberger

les hauts fonctionnaires du Ministère des finances, notamment le directeur général des impôts, Bruno Parent, la directrice de la Législation fiscale, Marie-Christine Lepetit, ainsi que le chef du service juridique (qui m'a aidé dans la rédaction du discours) et les directeurs du ministère,

les présidents ou directeurs de banques et d'établissements financiers, notamment Michel Pébereau et Etienne Pflimlin,

les industriels, notamment Bertrand Collomb, président de Lafarge et de l'Afep.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Tout d'abord, je vous remercie, Cher Robert Baconnier, et je remercie vos proches de vous être si courtoisement prêté à mes questions pour me permettre de dresser un portrait de vous aussi fidèle que possible.

1- Des valeurs humanistes fortes

Robert Baconnier, vous êtes imprégné de valeurs humanistes fortes : Visionnaire, vous savez concilier humanisme avec l'exigence fondamentale de voir loin pour mieux préparer l'avenir.

Votre vie professionnelle en témoigne. Elle semble tout entière guidée par l'anticipation, l'analyse des situations, la définition d'une stratégie claire, avec ce constant souci d'accomplir, dans l'Etat ou dans l'entreprise, des choses utiles et nécessaires au bien commun.

Et ce n'est pas méconnaître vos qualités humaines, votre autorité naturelle, votre immense capacité de travail, votre capacité d'écoute que de dire que votre réussite exemplaire doit aussi beaucoup aux circonstances et même aux soubresauts de l'histoire.

Comment ne pas rappeler votre naissance à Lyon, au seuil de la guerre ? Cette guerre qui surprend votre famille et vous vaut de vivre vos premières années auprès de votre grand-mère auvergnate. Mais bienfait de l'école du village, vous saurez dès l'âge de 5 ans, lire et écrire. Et sans doute garderez-vous de ces années le goût du travail acharné, mais aussi l'amour des choses simples de la vie et cette passion de la marche et de la randonnée que nous vous connaissons tous.

De votre formation, on perçoit l'importance que vous accordez aux humanités, à l'histoire, à la géographie. Elles vous transmettent le goût des grandes aventures collectives. Vous les recherchez dans la communion et l'enthousiasme, qui sont les marques de votre tempérament généreux. Elles vous familiarisent avec l'idée de la grandeur. Celle de Rome. Ou celle, plus proche de nous, de l'empire colonial français.

A 16 ans, vous obtenez au Concours général le " prix de l'Assemblée de l'Union française ", et partez en Afrique équatoriale française, au Cameroun, en nourrissant le rêve d'une carrière d'administrateur à l'ENFOM.

Cette idée de la grandeur ne vous quittera pas. Elle nourrira votre fièvre de voyages à travers le monde, notamment en Extrême Orient, en Afrique ou dans les territoires et départements de l'Outre-mer.

2- Une carrière au sein de la DGI

Pensant enseigner l'histoire et la géographie, vous préparez hypokhâgne et Khâgne, au lycée du Parc, de Lyon. Mais, là encore, le destin vous rattrape, et vous entrez à Sciences-Pô avant d'intégrer l'ENA.

A votre sortie en 1967, vous êtes administrateur civil au Ministère de l'Economie et des Finances et affecté à la direction générale des impôts.

Mais avant d'évoquer votre exceptionnel parcours au sein de la direction des impôts, je voudrais :

- saluer votre épouse Élisabeth, d'origine alsacienne et lorraine, qui est à vos côtés depuis de longues années, et vous accompagne souvent dans vos nombreux déplacements à l'étranger.

- saluer vos 3 enfants :

- Anne, qui vit à New York et qui est germaniste et juriste,

- Cécile, juriste à la Réunion des Musée nationaux. Elle a bien voulu m'aider à la rédaction de ce texte. Merci encore.

- et Agnès, attachée de presse.

Je n'oublierai pas vos 9 petits enfants à qui vous communiquez déjà votre passion de l'histoire.

Robert Baconnier, vous consacrerez 22 ans de votre vie professionnelle à la DGI, où vous affirmerez des talents de juriste et une expertise en science fiscale éminente et reconnue.

Rappelons-nous les principales étapes de votre parcours :

En 1970, vous êtes chargé du bureau de la fiscalité des entreprises, notamment de l'impôt sur les sociétés.

En 1971, par goût de l'international, vous êtes détaché au titre de la mobilité, en qualité d'attaché commercial près de l'ambassade de France à Ottawa, et partez à la découverte du Canada, notamment du Québec, fleuron méconnu du 1er

empire colonial français.

De 1977 à 1979, vous faites l'expérience des cabinets ministériels, comme conseiller technique auprès du ministre délégué à l'Economie et aux finances, puis comme directeur adjoint du cabinet du ministre du budget.

Vous devenez ensuite directeur adjoint chargé de la sous-direction internationale au service de la Législation fiscale. Et en 1983, chef du service du contentieux à la direction générale des impôts.

Directeur général des impôts

Puis, en 1986, vous êtes nommé Directeur général des Impôts. Je m'arrêterai un moment sur cette fonction parmi les plus prestigieuses et les plus enviées de l'administration.

Là votre expertise, vos convictions, le profond respect des autres, des collaborateurs comme des contribuables, votre exigence de l'équité et de la justice, votre capacité d'écoute peuvent donner toute leur mesure et imprimer un nouveau style.

Vous voulez une administration fiscale plus ouverte sur la société, plus tolérante, plus humaine. Une administration partenaire de la société, que symbolise l'actuelle réforme de " Bercy en mouvement ".

Comment encore ne pas se féliciter des relations nouvelles que vous entendez nouer avec les contribuables. Les contribuables ont des droits, affirmez-vous avec force, ils ne sont pas des sujets.

Vous serez l'un des plus ardents défenseurs de la charte du contribuable dont vous travaillerez à renforcer les garanties.

Le goût de la discussion vous porte à être l'un des précurseurs de la médiation, à privilégier le compromis au litige.

Vous exercez ces fonctions deux années, et les quitterez, à regret, en 1986, pour celles de payeur général du Trésor.

-

3 - La présidence du cabinet Francis Lefebre

Et j'en viens à présent à vos fonctions de président du Directoire du cabinet Francis Lefebvre.

Rien ne vous prédestinait au conseil, et pourtant

vous acceptez en 1991 de succéder à Etienne Barbier, le dernier membre de la famille qui fonda le bureau en 1925.

A sa demande, vous vous attachez, sans ménager votre peine, à moderniser ce prestigieux cabinet, et vous relevez, avec vos équipes, trois défis majeurs :

Premier défi : le passage d'une entreprise à la direction et au contrôle semi-familial à une prise de contrôle des associés

Second défi : le changement de statut de conseil juridique et fiscal à celui d'avocats d'affaires, à la suite de la fusion de 1991, et l'ouverture du bureau sur de nouveaux secteurs.

Troisième défi : le développement international face à la concurrence des puissants cabinets anglo-saxons qui impriment leur marque sur le marché du droit.

Cet engagement à l'international se traduit notamment par l'ouverture de nouveaux bureaux - à Shanghai, - en Amérique latine, à Sao Paulo, Montevideo, Buenos Aires, où vous êtes le seul cabinet français présent, enfin Casablanca, Madrid, Bucarest et Moscou, aujourd'hui le fleuron du bureau.

Il s'accompagne de l'adhésion en 2001 à l'un des plus grands réseaux mondiaux CMS, alliance européenne entre 8 grands cabinets-conseils européens qui couvre 24 pays.

Là encore, vous savez défendre une vision d'avenir, apprécier les différentes données de l'économie, du droit, de la conjoncture pour anticiper le marché et définir une stratégie.

Votre réussite est remarquable, et vous hissez le bureau parmi l'un des premiers en France.

Votre curiosité pour ce qui vous entoure est connue de tous. Vous vous arrêtez pour lire les inscriptions latines des frontons d'église. En avion, vous êtes intarissable sur l'énoncé des villes et des fleuves survolés, au point que parfois vos collaborateurs préféreraient un ciel nuageux pour traiter de leurs dossiers.

J'évoquerai encore vos convictions en matière fiscale, parce qu'elles sont partagées par beaucoup d'entre nous.

Dans vos nombreuses responsabilités, je pense à la présidence du comité fiscal du Médef, vous rappelez

avec force :

- la nécessité d'une fiscalité raisonnable qui ne pénalise pas l'entreprise et la croissance,

- l'importance de la justice et de l'équité pour un meilleur équilibre de la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables.

Je salue Bertrand Ducamin, auteur du rapport qui plaidait pour la suppression de la plupart des mécanismes dérogatoires à l'impôt sur le revenu - et auquel vous aviez pris part.

Je rappellerai également votre récente prise de position en faveur de la suppression de l'ISF dont vous considérez avec Michel Taly, ancien directeur de la Législation fiscale, qu'il n'a plus de justification réelle dans notre système fiscal.

Nombreux sont ici ceux qui partagent ce soir avec vous la fierté et l'honneur de servir notre pays. Qui partagent l'ambition de moderniser l'Etat. De conforter également nos entreprises dans leur développement international.

Ne pas céder à la tyrannie du court terme. Ne pas subir les événements, mais se projeter dans l'avenir, voilà le modèle du manager dont l'Etat comme l'entreprise ont besoin.

Vos convictions humanistes emportent l'adhésion, car sans écoute, sans dialogue, sans curiosité, les organisations se sclérosent et meurent.

Vos mérites sont reconnus : vous êtes déjà titulaire d'importantes distinctions, notamment des insignes de chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Robert Baconnier, pour les motifs que j'ai indiqué et pour tant d'autres que je n'ai pas eu le temps de développer, le gouvernement a souhaité marquer la reconnaissance de notre pays pour l'action menée à son service, et au service de l'entreprise, en vous élevant au grade d'officier de ce prestigieux ordre de la " Légion d'honneur ".

Robert Baconnier,

" Au nom du président de la République,

Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,

N

o
u
s

v
o
u
s

f
a
i
s
o
n
s

O
f
f
i
c
i
e
r

d
e

l
a

L
é
g
i
o
n

d
’
h
o
n
n
e
u
r
.

–